

**Loïc Prud'homme**

Député de Gironde

---

M. Olivier DUGRIP,  
Recteur de l'Académie de Bordeaux  
Chancelier des Universités  
Rectorat de l'académie de Bordeaux  
5 rue Joseph de Carayon-Latour  
CS81499- 33060 Bordeaux Cedex

Villenave d'Ornon, le 8 mars 2018

Objet : Pratique de la natation sur le campus universitaire.

Monsieur le Recteur,

J'ai été interpellé sur le fait que les activités de natation ne sont actuellement pas praticables sur le campus universitaire et cela jusqu'à partir du premier trimestre 2019 au meilleur des cas, en raison du retard pris par les travaux de rénovation de la piscine universitaire de Talence.

Or, comme vous le savez, la piscine universitaire de Talence a un rôle central dans l'offre de piscines nécessaire à l'éducation nationale. En effet, elle accueille des écoliers, des étudiants de STAPS, ceux en pratique libre, ainsi que la formation BPJEPS du CREPS.

Je sais que vous avez à cœur d'assurer la sécurité des usagers et également que ces pratiques sportives puissent à nouveau être garanties le plus rapidement possible.

Dans ce cadre pourriez-vous me renseigner sur les dispositions en cours et celles envisageables pour que ces activités de natation ne soient interrompues qu'*a minima* pour ces usagers ?

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Recteur, à l'expression de mes sincères salutations.

Loïc Prud'homme

Député de Gironde

